



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Hauts-de-France

© Grégoire Maisonneuve pour l'INRS



Nuisances physiques
Comprendre? Agir!

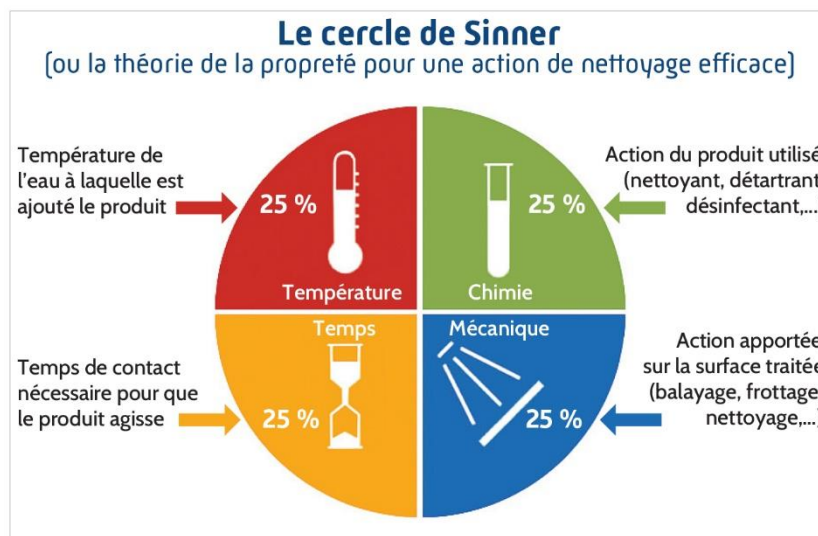
**CHUTES &
GLISSANCE**
Le nettoyage des sols

2021


Nettoyage des sols


Le rôle du nettoyage est de supprimer toute souillure visible ou invisible, des zones de travail et de circulation, pouvant être à l'origine de glissade tout en préservant les caractéristiques des surfaces. Il doit être réalisé fréquemment et adapté à la nature du revêtement de sols et du polluant.

Afin d'être le plus efficace possible tout en ne détériorant pas les performances du sol, notamment d'un point de vue des propriétés antidérapantes, le nettoyage doit être réalisé suivant un plan de nettoyage bien défini. Ce dernier doit prendre en compte les recommandations du fournisseur de revêtement ainsi que les quatre facteurs indispensables à l'obtention d'un bon résultat (cercle SINNER). On nettoie avec T.A.C.T : Température de la solution de nettoyage, Action mécanique, Concentrations du produits (action chimique), Temps minimal pour que le produit puisse agir.



Un pré nettoyage est parfois nécessaire pour enlever le plus gros des salissures avant le nettoyage avec détergent

	Action Mécanique	Action Chimique	Température de la solution de nettoyage	Temps de contact
Pourquoi	Mettre constamment la surface à nettoyer en contact avec la solution de produit et favoriser par frottement l'arrachement des souillures.	Nettoyer, dégraisser et/ou détartrer	Optimiser l'efficacité du produit	Pour que la solution de produit réagisse avec les salissures
Comment	Par un frottement produit manuellement (brosse) et/ou par le matériel utilisé (monobrosse). Pour l'obtention d'un meilleur résultat et limiter les efforts et les postures contraignantes. Le nettoyage mécanique est à privilégier.	Choix d'un produit adapté au revêtement, aux salissures à éliminer, au moyen mécanique utilisé (brosse manuelle ou monobrosse), et à la dureté de l'eau (une eau dure inhibe l'effet des détergents tensioactifs). Respecter les concentrations préconisées par le fabricant du sols et fournisseurs.	Respecter la température d'utilisation du produit.	Respecter le temps d'application préconisé par le fabricant pour assurer efficacité.
	<ul style="list-style-type: none"> La raclette ne permet pas une action mécanique efficace. Les jets à haute pression (risque de dispersion d'aérosols et micro-organismes dans le secteur de l'agro-alimentaire) et de projection d'eau sur les équipements de production Usage de brosse trop abrasive (favorisant usage prématuré du revêtement) 	<p>Une dose de produit trop importante entrainera un gaspillage et complique le rinçage.</p> <p>Une dose de produit trop faible et l'action détergente ou désinfectante sera incomplète.</p> <p>Produits à proscrire</p> <ul style="list-style-type: none"> Acide fluorhydrique Acide chlorhydrique 	<p>Absence de rinçage = encrassement de la surface avec résidus produits</p> <p>Lavage et rinçage à l'eau froide</p>	Application de moins de 10 mn

		<ul style="list-style-type: none"> • Produits à base d'huile de lin et de silicone <p>Produits à déconseiller</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eau de javel • Acide peracétique • Acide nitrique 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Monobrosse • Lave pont automatisé • Autolaveuse avec réservoirs • Jets à moyenne ou basse pression • Canon à mousse + brosse 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des dosages indiqués par le fabricant du revêtement de sol. • Centrales de nettoyage (permet la bonne concentration et évite les transvasements manuels) • Alcalin chloré à une température inférieure à 50°C. • Acide phosphorique 	<p>Lavage à l'eau tiède.</p> <p>Rinçage à l'eau chaude.</p>	<p>Consigne d'application du produit. Un temps d'application de 10 minutes est recommandé.</p>

Conseils & bonnes pratiques

- Mettre à disposition des **moyens de nettoyage** (pelles, balais, eau, sable...) dans les zones de circulation à risques ;
- Organiser les nettoyages réguliers **en dehors des heures de fortes circulations (heures d'arrivée, départ, changement d'équipe...)** ;
- Limiter les souillures des sols en **priviliégiant la récupération des polluants** (bac de rétention, bacs de récupération, aspiration, réparation des fuites...) ;
- **Signaler et nettoyer les sols souillés** (balisage, procédure de nettoyage, ...) ;
- Eliminer les eaux résiduelles, racler l'eau après rinçage, maintenir la signalisation temporaire de sol glissant, tant qu'il n'est pas à nouveau sec ;
- Prévenir des risques d'intoxication par inhalation ou pénétration cutanée (port de gants à manchette longue, lunettes de protection, éviter les pulvérisateurs) ;
- Ne jamais mélanger entre eux des produits de natures différentes (risque de dégagement de vapeurs dangereuses, risque d'incendie par auto-inflammation), prendre en compte les produits chimiques potentiellement déjà présents sur le sol.

Pour certains locaux comme c'est le cas de locaux alimentaires, le nettoyage rend la surface apte à être désinfectée, de manière à éliminer ou tuer les micro-organismes présents. Cette désinfection nécessite l'utilisation de produits et de méthode d'autres natures que celle citée dans le tableau ci-dessus.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Premier nettoyage

Apporter un soin particulier et spécifique au 1er nettoyage après la mise en place d'un nouveau revêtement de sol, qui permet d'éliminer les résidus de chantier (ciment, laitance, produits de jointement).

Pour en savoir plus

- Dossier INRS « [Chutes de plain-pied](#) »
- Page ameli.fr/entreprise « [Chutes : un risque sous-estimé](#) »
- « Les métiers de la propreté », Travail et Sécurité, N°814, p-12 à 25, mars 2020,
- « Le secteur du nettoyage », Dossier documentaire n°13, INRS, mars 2019,
- INRS, ED 963, « Les activités de mise en propreté et services associés, Prévention des risques » (2005)
- INRS, ED 6347 « Nettoyage des locaux, que faire ? », (2019)
- INRS, ED 6210, « Les glissades prévention techniques et méthodes de mesure », (2015)
- Cramif, « Repérer, évaluer et prévenir les risques professionnels dans les métiers de la propreté », (2002)